

## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 OCTOBRE 2018**

Le quatre octobre deux mille dix-huit, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Eric LOIZON, Maire.

---

Etaient présents : M. LOIZON, M. MATIAS, Mme BLENET, M. CORNEAU, M. BOURRY, Mme HELIOU, Mme DUPOISSON, Mme FORGET, M. JUZEAU, M. OUVRARD, M. PIEDOUE, Mme SEGRETAIN, M. TESSIER, M. ABELS.

Absents : Mme CAILLER, Mme COGNEAU, Mme MUSART, Mme FROIN, M. PINARD excusés.

---

Madame Séverine BLENET a été élue secrétaire.

---

### **- FINANCES COMMUNALES**

- Point sur le budget 2018

Monsieur le Maire présente le relevé des dépenses et recettes du budget 2018 arrêté au 30 septembre 2018. Globalement, il reste 38 % de crédits non consommés pour les dépenses de fonctionnement et 27 % pour les recettes.

Une remarque est faite sur l'augmentation importante des dépenses de carburant, qui est due au paiement des factures régulièrement, contrairement aux années 2016 et 2017 pendant lesquelles un fournisseur n'a pas transmis ses factures.

En section d'investissement, il reste un certain nombre de dépenses qui ne sont pas encore réalisées.

Il est proposé de prévoir un groupe de travail pour analyser les dépenses de fonctionnement.

Un travail est en cours sur la comptabilité analytique avec la création de nouveaux services.

- Analyse financière 2017

Cette analyse a été établie par la trésorerie. Elle sera présentée en détail lors de la préparation du prochain budget, et permettra de comparer les résultats de la commune sur plusieurs années ainsi qu'avec les communes environnantes pour certains ratios.

- Demande indemnité receveur municipal

Vu l'article 97 de la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le décret n°82-979 du 19 novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents des services extérieurs de l'Etat,

Vu l'arrêté interministériel du 16 septembre 1983 relatif aux indemnités allouées par les communes pour la confection des documents budgétaires,

Vu l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 relatif aux conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée aux comptables non centralisateurs du Trésor chargés des fonctions de receveurs des communes et établissements publics locaux,

Vu la demande présentée par le receveur municipal qui a exercé ses fonctions pour la commune au cours de l'année 2018, pour des indemnités représentant les montant ci-après, calculées au taux de 100 % :

➤ **Florence LIMET - indemnité de conseil brute: 458.20 €**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide par 2 abstentions, et 12 voix pour :

- d'accorder une indemnité au receveur municipal **au taux de 60%** pour l'année 2018, répartie ainsi qu'il suit :

- indemnité de conseil d'un montant brut de **274.92 €**

○ Demande de prêt pour maison médicale

Une consultation va être lancée auprès d'établissements bancaires afin de réaliser un emprunt pour la construction du cabinet médical. Le montant sera de 200 000,00 € ou de 250 000.00 €, en fonction du résultat de l'appel d'offres qui sera connu à la fin de ce mois.

La Caisse d'Epargne et le Crédit Agricole vont être consultés pour présenter une offre avec une durée de remboursement de 15, 20 ou 25 ans selon la somme empruntée.

## - **REVISION TARIFS LOCATION SALLES**

Considérant que les tarifs ont été majorés de manière plus importante pour l'année 2018, suite à la rénovation de la salle des Tilleuls, et que la salle de la Baronne nécessitera bientôt quelques travaux de rafraîchissement, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de ne pas appliquer d'augmentation des tarifs de location des salles communales pour l'année 2019.

Les tarifs sont maintenus ainsi qu'il suit :

NATURE DE LA LOCATION	THILOUZE	Hors Commune
<b>SALLE DES TILLEULS</b>		
<b>SALLE I (30 pers.)</b>		
La journée	200,00	400,00
Prolongation jour supplémentaire	50,00	100,00

Caution	250,00	250,00
Débit	91,00	91,00
<b>SALLE complète (200 pers.)</b>		
La journée : Mariage, bal, banquet	300,00	600,00
Prolongation jour supplémentaire	100,00	200,00
<b>Entreprise ou association à but lucratif</b>		
Location à l'heure	15,00	15,00
Location soirée	300,00	600,00
Débit	91,00	91,00
<b>Caution</b> (y compris associations)	500,00	500,00
Dégradations graves	Sur facture	Sur facture
<b>Location sonorisation et vidéoprojecteur</b>	20,00	40,00
Caution sonorisation	500,00	500,00

<b>SALLE DE LA BARONNE (60 pers.)</b>		
La journée	170,00	340,00
Prolongation jour supplémentaire	67,00	134,00
Débit	91,00	91,00
Caution (y compris associations)	200,00	200,00
Dégradations graves	Sur facture	Sur facture

- **INTERCOMMUNALITE**

Le conseil municipal prend connaissance des réunions à venir et des dossiers en cours à la Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre :

- Prochaines réunions :
- 16.10 : Séminaire de réflexion sur projet local de développement économique
- 18.10 : Bureau communautaire et conseil communautaire supplémentaire
- 5.11 : Présentation au Conseil municipal du projet de Village de marques par Cécilia BASTIN
- 7.11 : Rencontre avec les socio-professionnels du tourisme

- Dossiers en cours :
- Transfert de charges ou mise à disposition de locaux et de personnel pour l'ALSH
- Transfert des charges du fonctionnement de la bibliothèque
- Nouvelle référente du territoire (sectorisé) pour le fonctionnement de l'ALSH et celui de la bibliothèque
- Refonte des itinéraires des Chemins de randonnée
- Mise en place du Passeport inclusion numérique avec des possibilités d'aide pour permettre l'accès au haut débit avec l'attribution de subventions
- Préparation d'un document sur les producteurs agricoles en vente directe
- Proposition de mutualisation de la dématérialisation et du Règlement Général de Protection des Données
- Changement d'interlocutrice au RAMED-POPE depuis le 1<sup>er</sup> septembre. Géraldine ROY assure l'animation des matinées du RAM, qui ont lieu deux jeudis par mois.
- La CCTVI prendra la compétence assainissement au 1<sup>er</sup> janvier 2019 pour l'ensemble des communes. Le SATESE n'assurera donc plus le traitement des dossiers d'assainissement autonome.
- Les deux actions culturelles demandées pour l'année 2019 seront retenues ainsi qu'une séance de Rock A PAR. Une idée de spectacle pour les plus âgés est à l'étude, éventuellement sous la forme d'un groupement de communes
- Réunions CCTVI et autres syndicats
- Rappel des réunions du mois de septembre et des prochaines réunions
- **COMMISSIONS MUNICIPALES ET GROUPES DE TRAVAIL**

Conformément à ce qui avait été décidé lors de la réunion de septembre ; il est décidé de mettre des groupes de travail en complément des commissions municipales

<b>1 – AMENAGEMENT DU BOURG</b>	Aménagement derrière église Chemins piétons Aire de camping-car Terrain Lespagnol	S. CORNEAU, A. MATIAS, D. DUPOISSON, G. ABELS, C. TESSIER, D. OUVRARD, D. BOURRY, Y. PINARD
<b>2 – ESPACES VERTS PATRIMOINE</b>	Evaluation des Espaces verts Remise en état lavoir	E. LOIZON, A. MATIAS, D. OUVRARD, D. DUPOISSON, V. MUSART, JJ GOUBEAU, P. DREVAULT
<b>3 – SECURITE</b>	Vidéo-protection (bâtiments, espaces de stationnement)	S. CORNEAU, E. PIEDOUE
<b>4 – SANTE - SOCIAL</b>	Recherche de professionnels pour maison médicale Accueil pour les seniors et personnes à mobilité réduite sous forme d'habitat	S. CORNEAU, A. CAILLER, S. HELIOU
<b>5 - ANIMATION LOCALE</b>	Etre à l'écoute des jeunes	S. BLENET, L. FROIN
	Mise en place d'un marché	E. LOIZON, E. PIEDOUE
<b>6 - COMMUNICATION</b>	Communication vers la population	S. BLENET, L. FROIN, S. HELIOU, N. FORGET

7 – ELUS-PERSONNEL	Réunions de délégués	P. JUZEAU, A CAILLER, C. COGNEAU, L. CLEMENT, S. BAUDRAND, N. BENOIST, X. CHAUSSEPIED
--------------------	----------------------	---

## - VIE COMMUNALE

Le conseil municipal prend connaissance des évènements (travaux, vie locale) survenus au cours du mois de septembre

### ○ Départ de l'agent d'accueil à la fin du mois d'octobre

Un recrutement est en cours avec une cinquantaine de candidatures reçues. 6 ou 7 personnes ont été sélectionnées. La sélection se fera en deux parties, un entretien technique par les agents du service administratif et un second plus général par le Maire et les adjoints.

Une remarque est faite sur la difficulté du poste d'accueil qui pourrait être une des raisons de plusieurs changements d'agents ces dernières années.

### ○ Organisation ALSH

Depuis la reprise du service par la communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre, quelques difficultés relationnelles sont survenues entre les animatrices et la nouvelle directrice, qui ont conduit à la démission de l'un des agents repris en CDD. Une réunion va avoir lieu dans quelques jours avec la coordinatrice du secteur, pour faire le point et trouver rapidement une solution.

### ○ Spectacle: RECUEIL d'Amédée Bricolo

Il a lieu samedi prochain à 20h30, salle des Tilleuls. Ce spectacle est organisé par la commune avec une aide financière de la communauté de communes. La municipalité offrira un verre aux spectateurs à la fin de la représentation.

### ○ Projet aménagement derrière église

Le groupe de travail se réunira dans quelques jours pour étudier les possibilités d'aménagement de l'espace derrière l'église. Monsieur le Maire a préparé un plan avec un pré projet, avec des données et des questions. Les échéances, le budget, et les priorités devront être établis. L'entreprise GR Maçonnerie a établi un devis d'un montant de 3082.50€ H.T. qui a été signé pour la construction d'un mur de soutien. Le terrain est peu approprié pour l'aménagement d'une aire de camping-car en raison de difficultés techniques. Le groupe de travail pourra réfléchir à un autre emplacement.

### ○ Projet de lotissement

L'aménageur VIABILIS a déposé le permis d'aménager pour la viabilisation du futur lotissement situé face au terrain de la Baronne. Des accords ont été obtenus pour modifier la gestion des eaux pluviales et pour l'aménagement d'un plateau ralentisseur sur la RD 8.

### ○ Maison médicale

L'appel d'offres est en cours pour recruter les entreprises chargées des travaux. L'ouverture des plis est prévue à la fin de ce mois pour un démarrage des travaux si possible à la fin de l'année ou au début du mois de janvier.

### ○ Travaux de voirie et fossés

Dans le cadre du programme annuel des travaux de voirie rurale, l'entreprise TPPL a réalisé la réfection d'une partie de la rue St Michel, le chemin des Ferrands et celui de la Bergerie.

- Sonorisation salle des Tilleuls

Un devis a été demandé à un spécialiste de la société EIFFAGE pour améliorer le système de sonorisation (déplacement de l'ampli, remplacement du micro).

- Changement locataire bureau de tabac

Mme DION a laissé sa place à M. Michel CHRIST depuis la fin du mois de septembre, au magasin tabac-presse.

- Achat d'un vélo pour personnel d'entretien

Virginie ECHERSEAU utilise ce vélo pour ses déplacements entre les différents locaux communaux et pour aller et revenir à l'école dans le cadre du transport scolaire.

- Travaux clocher église

L'entreprise BAUDRY Couverture doit commencer les travaux de remplacement du plancher dans le clocher de l'église à partir du 15 octobre.

- Achat terrain Lespagnol

L'acte de vente sera signé dans quelques jours pour l'acquisition de ce terrain situé près de l'école. Son aménagement sera étudié par le groupe de travail « aménagement du bourg ».

- Achat tableau

Nicole AVEZARD est en train de réaliser le tableau commandé par la commune dans le cadre de l'exposition « Biennale Art'Thilouze ». Cette œuvre, d'une valeur d'environ 2000.00 €, (dimensions 93x72) sera remise lors du vernissage. Elle sera exposée dans le hall d'accueil de la mairie.

## - QUESTIONS DIVERSES

Patrice JUZEAU demande si la propriété du Ponceau a été vendue. Elle vient d'être achetée par un éleveur de chevaux, pour créer un centre équestre.

Alain MATIAS fait part du regroupement de la gendarmerie d'Azay-le-Rideau avec celle de Ste-Maure-de-Touraine.

Nicole FORGET évoque l'organisation de la journée du 11 novembre avec le repas des anciens. Les invitations vont être envoyées d'ici quelques jours.

Dominique DUPOISSON demande si le SAVI a prévu le nettoyage du ruisseau. Il est rappelé que l'entretien des berges doit être fait par les riverains

Elle signale également le dysfonctionnement de la borne de rechargement électrique. Le SIEIL va en être informé.

Noémie SEGRETAIN signale qu'elle a aperçu des enfants d'une dizaine d'années jouer dans la profonde canalisation entre le stade et la propriété voisine.

L'ordre du jour étant épuisé Monsieur le Maire clôture la séance à 23 h 00 .

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le lundi 5 novembre à 20 h 00.